



# Association des juristes catholiques du Québec

## Un projet de loi qui devient document de consultation

Le projet de loi sur l'interruption d'une grossesse rédigé par un des membres de l'Association des juristes catholiques du Québec ne sera pas présenté à la Chambre des Communes.

Cependant les juristes souhaitent que le principe de leur projet serve à débattre un nouveau projet de loi parrainé par le ministre canadien de la Justice, monsieur Ray Hnatyshyn.

Les juristes catholiques ont réussi à obtenir l'appui d'un député conservateur pour présenter leur projet de loi, mais comme le ministre de la justice en appuie lui-même un autre, le député ne peut pas agir. De plus, les évêques canadiens ne se sont pas encore prononcés sur le projet de loi des juristes catholiques.

Ces derniers demeurent

toutefois positifs: «Nous ne connaissons pas encore le contenu du nouveau projet de loi du ministre, explique le président de l'Association des juristes catholiques du Québec, Me Alexandre Khouzam. Mais comme notre projet a passé entre les mains des députés et des ministres à Ottawa, nous espérons qu'il aura influencé la rédaction du nouveau

projet. Et que l'on en tiendra compte lorsqu'il sera débattu.»

Il ajoute, «Nous sommes conscients de ne pouvoir offrir que des suggestions au gouvernement. C'est lui qui décide ou non d'en tenir compte.»

### Contenu du projet de loi

L'Association des juristes catholiques du Québec en collaboration avec le nouveau regroupement "Laissons-les vivre" a dévoilé le contenu de son projet de loi lors d'une conférence de presse, le 23 février dernier.

Ce projet de loi veut protéger non seulement la vie des foetus dans le sein maternel mais il stipule aussi que «quiconque, avec l'intention de

faire avorter ou de mettre un terme à un foetus humain non encore né, utilise un moyen quelconque dans un laboratoire ou tout autre endroit, sur un utérus artificiel, sur un incubateur ou une éprouvette, pour réaliser son intention, est coupable d'un acte criminel et passible de l'emprisonnement à perpétuité.»

Ces sanctions ne s'appliqueraient pas dans le cas où la continuation de la grossesse de la mère mettrait sa vie physique en danger et lorsque la mère devrait choisir entre sa vie et celle du foetus humain qu'elle porte.

### Importance du projet

Toujours aussi volubile et enflammé, Me Emile Colas a souligné l'im-

portance actuelle de ce projet de loi: «Voilà un texte de loi capable de corriger la situation... La modernité du Québec: tuer sans conséquence, sans danger d'être poursuivi, avec l'approbation du gouvernement.

«Et bien plus, les coupables sont payés pour accomplir leur délit. Belle modernité, bel exemple à donner aux générations montantes, pour peu qu'il en restel... Grâce à ce projet de loi qui ferait dissoudre les comités thérapeutiques, le médecin gynécologue coupable serait personnellement engagé dans cet acte.

«Il est temps que nos gouvernements soient obligés, par l'opinion publique, de définir un projet de société qui reconnaisse le droit à la vie



par Christine Desbiens

depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. Un projet de société qui encourage la famille, celle le première de la société et qui permette aux parents de vouloir des enfants.

«Un projet de société qui assure la stabilité financière, sociale et psychologique de la famille et qui abroge toute législation anti-familiale ou contre-nature,» a-t-il déclaré. □

«Amen!

Je vous le dis...»

## «Abba!... Petit papa chéri!»



par Jean-Marc Audet, ptre

Que de merveilles dans le récit de la Passion! On n'a jamais fini de les découvrir!

Cette année, ce qui me frappe: l'accueil de Jésus et son abandon au Père.

### Son accueil

Il a regardé la générosité de la femme qui lui a versé du parfum sur la tête. Alors que tout le monde s'indignait de son «impolitesse»!

«Les hommes regardent l'apparence; le Seigneur regarde le coeur». Ça me rappelle le Petit Prince: «On ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux».

Il a accueilli l'aide de Simon de Cyrène. Pourtant, Simon n'avait pas le choix: il avait l'épée des soldats dans le dos. Sa «générosité» était

quelque peu «obligée»! Pourtant, Jésus l'a accueilli.

Et nous, qui exigeons tellement la perfection des autres face à nous!

### Son abandon

Jésus a eu peur. À Gethsémani, il «ressentait frayeur et angoisse». Il aurait bien aimé ne pas vivre la croix: «Père, tout est possible pour toi. Éloigne de moi cette coupe».

Rassurante pour nous, cette phrase! Jésus a eu peur. Lui aussi avait le goût de fuir face à la souffrance. Comme on se reconnaît!

Mais, il a accepté: «Cependant, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux!» Il a ac-

cepté parce qu'il s'est rappelé que Dieu était son Père, son «ABBA», son «petit papa chéri».

«La foi, c'est comme le petit gars à la fenêtre du troisième étage de la maison en feu.

«Saute, lui dit son père sur le trottoir, je vais t'attraper.»

«Mais, papa, je ne te vois pas.»

«Moi, je te vois, fiston. Saute, je vais t'attraper.»

Et Jésus a sauté. Dans la souffrance, dans la croix. Parce qu'il a fait confiance que Dieu était «ABBA», «petit papa chéri».

Et nous, avons-nous confiance en Dieu? Au point de lui dire: «Notre Père... que ta volonté soit faite»? □

### Note

Commentaire de l'Évangile de la Passion selon Marc. Dimanche des Rameaux et de la Passion. 27 mars 1988.



aller-retour Itée

## Voyages Pèlerinages 88

### Sanctuaires de France et Fatima (22 jours)

Lisieux - Pontmain - Lourdes - La Salette - Ars - Paray-Le-Monial - Nevers - Ave du Bac (Paris) - Fatima (Portugal)

Départ, 7 mai 2,795 \$

Départ, 7 septembre 2,850 \$

### Yougoslavie - Italie

(20 jours)

Medjugorje - Dubrovnik - Rome - Assise - Florence - Padoue - Venise

Départs, 16 avril et 7 mai

2,875 \$

(en chambre double)

### Italie - Terre Sainte

Rome - Assise - Jérusalem - Massada - Nazareth - Bethléem - Cana - Capharnaüm - Tibériade

Départs, 18 septembre (21 jours)

21 octobre (20 jours)

2,895 \$

**Le voyage comprend:** Transport, hôtels de première catégorie, deux repas par jour, (sauf Paris et Rome). Les taxes et frais de services, tous les pourboires aux guides et chauffeurs, les assurances (annulation, maladie, vie, bagages, interruption de voyage, perte d'argent).

**Accompagnateurs spirituels:** Paul-Émile Arcand, diacre; André Anctil, ptre; Jean-Luc Couture, m.s.c.; Roger Cyr, ptre; Maurice Gervais, ptre; Denis Hébert, ptre; Aurèle Lapointe, ptre; Jean Ravary, ptre.

Pour renseignements, inscriptions, brochure détaillée, S.V.P. communiquer avec

Agence de Voyages Aller-Retour Itée

6700, route Transcanadienne  
Pointe Claire, P.Q. H9R 1C2 Tél.: (514) 694-0190



Jean Ravary  
Directeur spirituel